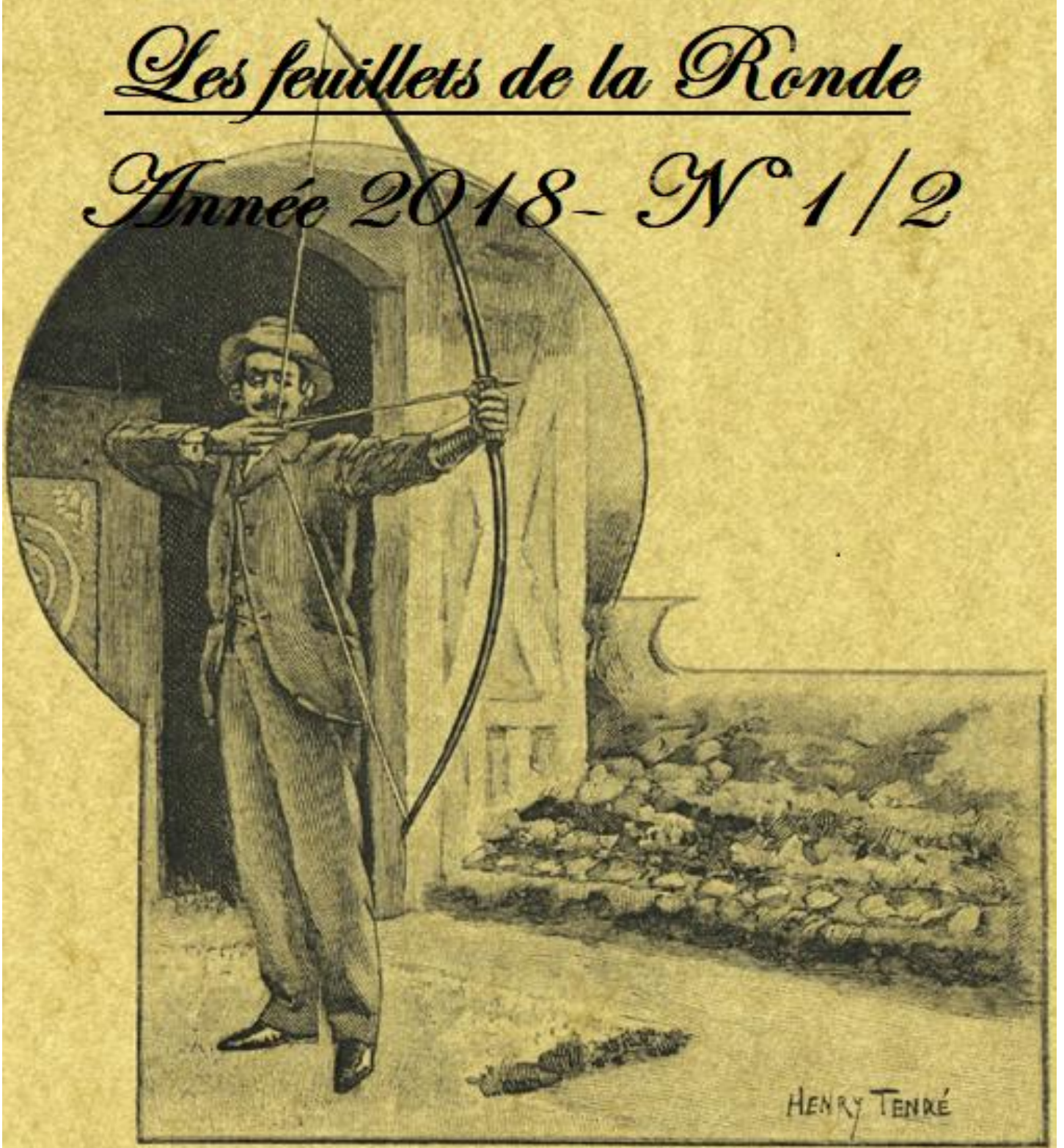




Les feuilletés de la Ronde
Année 2018 - N° 1/2



La photo de la page de garde est tirée du livre « Le Tir à l'Arc » par le Cte Albert de Berthier – V. Cordier – A. Guglielmini des Editions Primitives.

SOMMAIRE

Informations concernant la Ronde	3
Informations concernant les Compagnies	3
Roy de Compagnie	5
Roy de Ronde	5
Roy et Roitelet de France Règlement du Roy de France	6
Concours Beursault 71 et 21 à Etrigny	
 UN PEU D'HISTOIRE	 7
Le Papegaut de Charolles en 1640	
 QUESTIONS SUR LES TRADITIONS	 8
MENTIONS COMPLEMENTAIRES	8

Les Initiateurs de ce petit journal estiment que ce dernier serait susceptible d'intéresser d'autres Archers. C'est pourquoi il a été transmis à tous les Capitaines de Compagnies et à tous les Présidents de Clubs.

N'hésitez surtout pas à nous faire parvenir vos informations, nous les intégrerons dans « Les Feuilles de la Ronde ».

Informations concernant la Ronde.

Un numéro spécial sera consacré au déplacement que nous avons effectué à ANGY pour le Bouquet Provincial. En attente de celui-ci voici le C.R. de notre ami Gilles.



Ce dimanche 20 mai s'est déroulé à Angy, dans l'Oise, le Bouquet provincial, manifestation traditionnelle et nationale de l'archerie. Environ 300 drapeaux représentant les Compagnies, Rondes et Familles venues de toute la France étaient présents. Environ 3000 personnes ont participé au défilé dans les rues de la localité hôte. La région Bourgogne était représentée par les Compagnies de Cluny, Louhans et Macon sous le drapeau de la Ronde de Bourgogne. Cette manifestation donne l'ouverture des tirs qui, cette année, se dérouleront dans les jeux d'arc sur tout le territoire français jusqu'à la fin du mois de septembre.

La Compagnie des Archers Maconnais a décidé de participer durant trois week-ends (les 30/06 et 01/07 ; 11/08 et 12/08 ainsi que les 07/09 et 08/09) sur son terrain de Champlevvert. Souhaitons que cette ouverture à l'ensemble des jeux d'arc de France soit profitable à la Compagnie de Macon et qu'une participation nombreuse à Brienne-le Château en 2019 soit possible ainsi que la pérennité de ces tirs à Macon.

Informations concernant les Compagnies

TIR DU ROY

AUTUN

Samedi après-midi 26 mai 2018, à l'espace Garibaldi, dans la tradition des compagnies de tir à l'arc, 10 archers de l'Autunois Morvan ont participé au tir à l'oiseau.

En arc classique, chez les petits, Myron Prost, qui tirait à 30 m, conserve son titre de roitelet.

À 50 m, c'est A. Donant qui repart avec l'écharpe de Roy dès son premier tir.

En arc à poulies, à 50 mètres, Alexandre Bergeret n'a laissé aucune chance à ses adversaires en touchant l'oiseau dès son deuxième tir. Il garde son titre pour la troisième année consécutive.

CHAGNY

L'abat oiseau le samedi a eu lieu le 17 mars 2018 et début des tirs à 14h00.

Pour une "première fois" à Chagny (cela faisait longtemps que l'oiseau du Roy n'était pas tombé aussi vite), le nouveau Roy a été désigné un peu avant 17h en la personne du jeune homme Florian Joussselin.

En amont le Roi poulie a été attiré à Samuel Saconnet (empereur de la Compagnie).

Le dauphin se trouve être Thibault Falconnet.

Cette journée s'est terminée autour d'une soirée dansante sous le thème de la Saint Patrick (concordance de date oblige).

CHALON SUR SAONE

Jean-Luc BOIS est le Roy 2018.

CLUNY

Le samedi 24 mars, l'oiseau classique est tombé sous les coups répétés de Valentin CORSIN. Il a suivi la chute de l'oiseau poulies par Éric BONNEAU.

Quant aux Roitelet il a été abattu une heure après par Emmy REBET.

Pendant ce temps les ménestrels ont tiré pendant une heure au plus beau noir. Tristan DESCHANEL fût celui qui s'approcha le plus près du centre ou de la « mouche » comme le disaient nos ancêtres.

Les Roy, Roi, Roitelet et Ménestrel ont remis leurs prix le mercredi 13 juin lors de l'entraînement des jeunes afin que le plus grand nombre puissent découvrir ce que représente une compagnie avec ses traditions.

Maxime COMBIER en classique, Nicolas TRUCHOT en poulie, Garance BOLLEREAU MARTIN chez les jeunes et Aurélien BARRON chez les ménestrels ont fait la meilleure flèche.

ETRIGNY

A cet effet, la Compagnie s'est réunie pour tirer l'abat-oiseau. Le nouveau Roy est BRIDET Frédéric et le Roitelet LASSARAT Noé.

LOUHANS

Le tir à l'oiseau s'est déroulé le 18 Mars 2018. L'oiseau poulie seul est tombé sous les flèches de Williams.

Le Roy classique n'est tombé que le samedi suivant. Et l'Impératrice Agnès est devenue Reine.

Le Roitelet est, cette année, Manon.

Cette année, pour suivre la Compagnie de Cluny, que je remercie d'avoir sorti des tiroirs, ce tir traditionnel nous avons-nous aussi rendu le Prix du Roy.

Le premier mai, la Reine a rendu son prix.

MACON

La tradition a été respectée le 25 Mars 2018 l'oiseau est tombé.

Avec des succès différents (difficile chez les classiques) et quelques frustrations (oiseau touché non tombé.... comme à la bataille navale "touché non coulé", les oiseaux des différents groupes sont tombés et les rois nommés :

Classique : Michaël TARDY

Jeune (voir très jeunes) : Evan GARNIER

Jeune : Lucas COELHO

Ménestrel (débutants de l'année) : Eve RENARD

Poulie : Antonio LOPES

Le prix sera rendu cet automne au cours d'une « partie de jardin » dont la date sera déterminée plus tard. Prix qui permettra de se réunir à nouveau dans le cadre d'un tir ludique et de se retrouver autour de quelques grillades ou autres gourmandises.... comme il est également de tradition

Roy de Ronde

Le tir du Roy de Ronde a eu le 07 avril 2018 au jardin de la Compagnie d'Etrigny.

Les Roy de rondes sont Valentin CORSIN de Cluny en classique. Samuel SACONNET de Chagny est Roi en poulie et le Roitelet est REBET de Cluny aussi.

Cette année tous les oiseaux sont tomber rapidement et surtout, le tout, dans une bonne ambiance.

Le ROY et ROITELET 2018

Comme ce premier trimestre voit les Compagnies de Bourgogne tirer l'oiseau, il semble être de bon escient de vous communiquer la suite logique de nos tirs traditionnels : Le ROY et ROITELET 2018

« « « Ils étaient 39 Roitelets pour l'occasion. Pierrick LAPOSTOLLE de Vie sur Aisne remporte le titre de Roitelet de France 2018.

Il fût le premier à faire tomber l'oiseau pendant les sélections à la 13^{ème} flèche. Il a fait à nouveau tomber l'oiseau à la 3^{ème} flèche face à Mathéo DESSAILLY de Doullens En ce 1^{er} mai. Le chiffre 3 était le chiffre porte bonheur de Pierrick qui était sur la 3^{ème} perche Les archers de la Première Compagnie d'Arc de Vic sur Aisne sont très fier d'avoir pour la première fois un Roitelet de France dans la Compagnie.

90 Roys étaient présent pour disputer la sélection, Justine MIRC de Noisy le Sec, était la 6^{ème} sélectionnée, elle remporte le titre de Reine de France 2018. Dans l'ordre 1^{er} Mickael MALASSI de Villequier Aumont, 2^{ème} Jean François LANLISSE de Tremblay en France, 3^{ème} Antoine COSTA de Fublames. 4^{ème} Fabrice VERCAUTEREN de Chezy en Oxois. 5^{ème} Christophe POIRET de Noyon.

Cet extrait de document nous a été fourni Par Sylviane Chevalier et Capitaine de la Compagnie de Cluny. Il a été tiré de « FB sur un groupe nommé " tir à l'arc parcours nature et 3D" sur le Roy de France ».

Règlement du Roy de France

Règlement établi par la compagnie organisatrice qui se réserve le droit de modification à tout moment. (mise à jour le 15/03/2018)

Le tir du Roy de France est organisé par la 1ère Compagnie d'Arc de Vie sur Aisne le 1er mai de chaque année. Il est ouvert aux tireurs licenciés dans une Compagnie ou Club dépendants de la Fédération Française de Tir à l'Arc. Il doit avoir acquis le titre de Roy ou Reine de Compagnie ou Club. Si plusieurs Roy sont désignés dans une même Compagnie, il ne peut y avoir qu'un seul représentant pour le tir du Roy de France.

Le tir du Roy de France est réservé aux tireurs avec un arc recurve, classique ou droit appartenant aux catégories Cadet, Junior, Senior, Vétéran, Super Vétéran.

Chaque participant devra se présenter au greffe avec sa licence FFTA en cours de validité avec la mention « apte à la pratique en compétition ». Aucune dérogation ne sera acceptée.

Le tir du Roy de France sera organisé l'après-midi (après le tir du Roitelet de France). Il aura lieu dans les mêmes installations. Le tir se fera sur une perche à une hauteur pouvant varier d'une année à l'autre et pouvant être adaptée selon les conditions climatiques.

Un trophée sera offert au vainqueur. Tous les finalistes seront récompensés.

Greffe

Lors de l'inscription un écusson de Roy de France de l'année sera remis à chaque tireur. Le prix de la mise est fixé annuellement.

Début des inscriptions : 13h

Début des éliminatoires : 14h
Finales: 16h30
Remise des prix : vers 18h
La compétition se déroulera en 2 phases
A. Éliminatoire
B. Finale

A. Phase éliminatoire

1. La 1^{ère} flèche sera tirée par le Roy de l'année précédente. Il pourra participer au tir complet.
2. Elle aura lieu sur 1 à 5 perches. Les responsables du greffe répartiront équitablement les tireurs sur les perches selon leur arrivée pour l'inscription.
3. Chaque Roy tirera une flèche puis cédera sa place au concurrent suivant. Lorsque tous auront tiré 3 flèches, seuls les tireurs iront rechercher leurs flèches sur le terrain. Dès le début de la compétition, chaque tireur ne sera autorisé à posséder dans son carquois que les 3 flèches nécessaires au tir. Il lui sera permis un changement de flèche en cours de compétition à la seule condition de continuer à respecter la règle des 3 flèches dans son carquois.
4. La durée du tir éliminatoire est limitée environ à 2 h selon le nombre de tireurs et selon la fin des carquois.
5. Dès qu'un oiseau est abattu, les tirs sur les autres perches sont suspendus. L'oiseau abattu doit tomber dans son intégralité et présenter un impact distinct.
L'arbitre fédéral responsable reste seul juge de la validité de l'abat
6. Un nouvel oiseau est alors remis en place et les tirs peuvent reprendre jusqu'à l'abat des 6 oiseaux
7. L'abat d'un oiseau qualifie le tireur pour la phase finale.

B. Phase Finale

1. Elle se déroulera entre les concurrents qualifiés, tous tirant sur la même perche.
2. L'ordre de tir est celui où les oiseaux ont été abattus lors des éliminatoires.
3. La durée de tir est limitée à 1 h.
4. Le tireur qui, le premier abattra l'oiseau, sera déclaré vainqueur et se verra attribuer le titre et le trophée.
5. Si dans le laps de temps d'une heure, l'oiseau n'était pas abattu, le titre et son prix reviendront au 1^{er} qualifié ayant fait tomber l'oiseau lors de la phase éliminatoire.

Cas particuliers

1. Si dans le laps de temps imparti à la phase éliminatoire, le nombre maximum de 6 qualifiés n'est pas atteint, la finale se déroulera entre les seuls sélectionnés.
2. Dans le cas où un seul oiseau serait tombé dans la même période, la finale n'ayant plus lieu d'être, le seul sélectionné serait déclaré vainqueur.
3. Si à la fin du temps réglementaire aucun oiseau n'est tombé, 1 tour supplémentaire de 3 flèches est organisé.
 - si 1 oiseau est abattu à la fin des 3 flèches, le tireur est déclaré Roy de l'année.
 - si plusieurs oiseaux sont abattus, la finale sera organisée.
 - si aucun oiseau n'est abattu, le Roy de l'année précédente sera déclaré Roy de l'année en cours. Il garde son titre.

Arbitrage

La compétition est placée sous la responsabilité d'au moins un arbitre fédéral.

Récompenses

Le Roy de France : 1 écharpe et 1 trophée

Les finalistes : 1 trophée.

Concours Beursault 71 et 21 à Etigny

Le 28/04/2018

CADETS HOMMES ARC CLASSIQUE 1 LEGRIS ALEXIS SEMUR EN AUXOIS	JUNIORS HOMMES ARC CLASSIQUE 1 TRINQUETEL EMILIEEN AUTUN 2 VIGNOTTE CLEMENT CHATILLON S/SEINE 3 RUDE VICTOR LOUHANS 4 DUBOIS ANTHONY ETRIGNY	SENIORS DAMES ARC CLASSIQUE 1 BOREL AGNES LOUHANS 2 PEREIRA LUCIE PARAY LEMONIAL
SENIORS HOMMES ARC CLASSIQUE 1 GIRARDEAU JEAN-MICHEL CHATILLON S/SEINE 2 VIGNOTTE CHRISTOPHE CHATILLON S/SEINE 3 BRIDET FREDERIC ETRIGNY	VETERANS DAMES ARC CLASSIQUE 1 BOUILLAUD MURIEL ETRIGNY	VETERANS HOMMES ARC CLASSIQUE 1 LOUDNOT CHRISTOPHE MONTCEAU LES MINES 2 DUBOIS DOMINIQUE ETRIGNY
SUPER VETERANS HOMMES ARC CLASSIQUE 1 BOUILLAUD GERARD ETRIGNY 2 PINSARD CHRISTIAN SAINT APOLLINAIRE 3 CARRION DANIEL SAINT APOLLINAIRE 4 RONSIN MICHEL SEMUR EN AUXOIS 5 MUNOZ FRANCOIS CHATILLON S/SEINE 6 JEANSSENS JEAN PAUL MONTCEAU LES MINES 7 SEVY MICHEL SAINT APOLLINAIRE 8 LEBRUN DENIS ETRIGNY	SENIORS DAMES ARC A POULIES 1 LOUVETON VALERIE PARAY LEMONIAL 2 BATAULT VALERIE MEURSAULT 3 BAROIN NATHALIE MEURSAULT	SENIORS HOMMES ARC A POULIES 1 NORMAND NICOLAS AUTUN 2 BERGERET ALEXANDRE AUTUN 3 LOPES ANTONIO MACON
SUPER VETERANS HOMMES ARC A POULIES 1 ACHTERMANN WOLFGANG MEURSAULT 2 GOYOT JEAN-LOUIS SEMUR EN AUXOIS 3 ARRANZ GREGOIRE SEMUR EN AUXOIS 4 GAINOT GILLES MACON	SENIORS DAMES ARC DROIT 1 CHARBOUILLOT CHANTAL LOUHANS	SENIORS HOMMES ARC DROIT 1 NOYEL ANDRE LOUHANS 2 MINOT PATRICK ANSE 3 VINCEROT DANIEL ETRIGNY

Un peu d'histoire

Littéraire

Le Papegaut de Charolles en 1640

VI

Jean-Claude s'était replacé sur le mur du rempart. Le tir se continuait. Les rubans avaient disparu ; mais le Papegaut, quoique mutilé, était toujours debout. Enfin, au moment où notre petit messenger s'échauffait dans une vive discussion, qui avait pour objet son couteau jeté en bas du rempart, une clameur s'éleva de toutes parts, les trompettes sonnèrent et c'est à peine si Jean-Claude n'apercevant plus le Papegaut à sa place, eut le temps de reconnaître, dans le vainqueur, l'homme d'armes qui déjà lui avait inspiré un sentiment d'inimitié.

Maître Aubert avait aussitôt dépêché un valet à sa fille, pour l'avertir de se rendre avec ses compagnes à l'estrade disposée devant l'église, et sur laquelle le nouveau Roi devait recevoir le prix de son adresse. Quelque célérité que mit cet envoyé à se rendre auprès de Louise, Jean-Claude l'avait devancé.

Cette victoire si longtemps disputée, car déjà la nuit s'approchait, avait causé parmi les Arquebusiers et les spectateurs un désordre inévitable en pareille occasion. Les uns étaient occupés à féliciter le vainqueur, les autres à consoler le vaincu. Mais là aussi le soleil levant l'emportait sur celui qui venait d'être éclipsé ; et, tandis que quelques amis fidèles se comptaient autour de la Royauté déchuë, des flatteurs sans nombre entouraient le nouveau monarque.

Cependant, à la voix de leurs chefs, les Arquebusiers recomposèrent leurs rangs. Les crieurs et la musique ouvrirent encore la marche. Le Papegaut, replacé sur son bâton, s'élevait tout maculé et enveloppé de ses rubans en lambeaux : c'était, cette fois, la bannière de Paray-le-Monial qui était à son côté. Le nouveau Roi suivait, monté sur le cheval andalous ; puis après lui venait la compagnie du sein de laquelle il était sorti.

— Quant à maître François, dont visage faisait peine à voir, et dont l'attitude dénonçait la défaite à tous les yeux, il marchait à la tête de sa compagnie, qui se trouvait, hélas ! Placée en arrière-garde.

Mais quel ne fut point l'étonnement de ceux qui précédaient le cortège, lorsqu'ils aperçurent que la porte de la Madeleine, par laquelle ils devaient rentrer à Charolles, avait été fermée ! Les crieurs s'approchèrent, et ayant vainement tenté de l'ouvrir, ils frappèrent fortement.

A cet appel on vit apparaître aux créneaux trois jeunes filles vêtues de blanc. Comme on leur témoignait la surprise que causait un procédé aussi inusité, la plus grande et la plus belle des trois, qui était la fille du premier échevin, répondit :

— Messieurs les chevaliers de l'Arquebuse ! Nous avons appris que si ceux de Paray-le-Monial ont remporté le prix, cela n'a été qu'à la faveur d'un changement de numéro, qui, s'il n'est pas défendu, n'est pas non plus autorisé par vos statuts. Nous ne croyons donc pas qu'il y ait lieu de proclamer aujourd'hui un vainqueur.

Le nouveau Roi allait répondre ; mais maître Aubert ne lui en laissa pas le temps :

— Les échevins, juges du camp, mademoiselle, ont décidé que le coup était bon ! et leur jugement est souverain.

— Eh bien ! dit la jeune fille, si nous sommes obligées de nous courber devant la décision de messieurs les échevins, nous en appellerons à la galanterie de messieurs les Chevaliers de Paray, qui ne voudront, sans doute, pas donner votre sentence un pouvoir plus grand qu'à la volonté des dames.

— Le prix a été loyalement gagné ! s'écria Guillaume, rouge de colère et d'impatience, et les femmes n'ont rien à démêler en ceci.

Les Arquebusiers de Paray se taisaient ; mais parmi les autres compagnies, qui n'étaient peut-être pas fâchées de voir remettre la victoire en question, il y avait de sourdes rumeurs ; ce que voyant, Louise Aubert éleva de nouveau la voix :

— Puisque vous êtes si peu fidèles aux lois de la chevalerie, nous emporterons par la force ce que nous aurions mieux aimé tenir de votre bon vouloir. — Nous, jeunes filles de Charolles, nous défions les Arquebusiers de Paray-le-Monial ! — Demain un nouveau Papegaut sera tiré par eux et nous. Au vainqueur de demain seulement, appartiendront tous les honneurs du tir et le titre de Roi. A cette condition seule vous entrerez en ville ; sinon, nous saurons bien défendre notre porte !

Guillaume, qui pensait, avec raison peut-être, qu'une telle lutte était peu dangereuse, accepta. Les rangs furent alors rompus, la porte s'ouvrit, et tous entrèrent pêle-mêle dans la ville, devisant sur les choses extraordinaires qui venaient de se passer.

A suivre

Questions sur les Traditions

Si des questions vous interpellent sur les traditions de ce noble Jeu de l'Arc, vous pouvez les poser, nous nous efforcerons d'y répondre. Si la réponse n'était pas de nos compétences, des personnes compétentes existent qui vous la fourniront.

Mentions complémentaires

Si vous désirez recevoir ce journal directement chez vous bien vouloir communiquer votre courriel à l'un de nos membres.

Bon semestre à toutes et à tous et au prochain numéro

Les Initiateurs

(Personne qui est à l'origine de quelque chose qui ouvre des voies nouvelles)

Sylviane SCARFONE – sissi.scarfone@wanadoo.fr – 06.32.32.98.45

Robert DESCAILLOT - robert.descaillot@wanadoo.fr - 06.08.21.20.62.

André NOYEL - Andre_noyel@bbox.fr - 06.85.39.44.32.

Pascal CHARBOUILLOT - p.charbouillot@wanadoo.fr - 06.81.58.74.10.

Eric BONNEAU - erbonneau@sfr.fr - 06.22.15.08.09.